

Fonctionnement du service

Le service s'adresse à toute personne âgée ou handicapée, résidant sur la commune de Trébeurden.

Les repas sont livrés 7 jours sur 7 y compris les jours fériés entre 11h et 13h par un agent municipal.

A l'inscription, vous choisirez la fréquence de vos repas.

Un délai de 24h minimum est nécessaire pour toute commande.

A votre demande, le portage peut être stoppé pour quelques jours ou une période plus longue. La mairie **doit en être informée 24h à l'avance**

Les délais non respectés ou une absence non signalée entraîne la facturation du repas commandé.

Fonctionnement du service

Le service s'adresse à toute personne âgée ou handicapée, résidant sur la commune de Trébeurden.

Les repas sont livrés 7 jours sur 7 y compris les jours fériés entre 11h et 13h par un agent municipal.

A l'inscription, vous choisirez la fréquence de vos repas.

Un délai de 24h minimum est nécessaire pour toute commande.

A votre demande, le portage peut être stoppé pour quelques jours ou une période plus longue. La mairie **doit en être informée 24h à l'avance**

Les délais non respectés ou une absence non signalée entraîne la facturation du repas commandé.

Fonctionnement du service

Le service s'adresse à toute personne âgée ou handicapée, résidant sur la commune de Trébeurden.

Les repas sont livrés 7 jours sur 7 y compris les jours fériés entre 11h et 13h par un agent municipal.

A l'inscription, vous choisirez la fréquence de vos repas.

Un délai de 24h minimum est nécessaire pour toute commande.

A votre demande, le portage peut être stoppé pour quelques jours ou une période plus longue. La mairie **doit en être informée 24h à l'avance**

Les délais non respectés ou une absence non signalée entraîne la facturation du repas commandé.

Informations sur les repas

Les repas préparés à l'EHPAD du Gavel sont livrés chauds en barquette individuelle. Les menus varient et vous seront présentés le vendredi pour la semaine suivante. Ils peuvent être adaptés selon les régimes, les **goûts et les textures**. Il suffira de prévenir l'agent de portage.

Le repas est composé:

- Une entrée
- Un plat de résistance et son accompagnement
- Un fromage
- Un dessert
- Du pain

Un potage et un laitage pour le soir.

Informations sur les repas

Les repas préparés à l'EHPAD du Gavel sont livrés chauds en barquette individuelle. Les menus varient et vous seront présentés le vendredi pour la semaine suivante. Ils peuvent être adaptés selon les régimes, les **goûts et les textures**. Il suffira de prévenir l'agent de portage.

Le repas est composé:

- Une entrée
- Un plat de résistance et son accompagnement
- Un fromage
- Un dessert
- Du pain

Un potage et un laitage pour le soir.

Informations sur les repas

Les repas préparés à l'EHPAD du Gavel sont livrés chauds en barquette individuelle. Les menus varient et vous seront présentés le vendredi pour la semaine suivante. Ils peuvent être adaptés selon les régimes, les **goûts et les textures**. Il suffira de prévenir l'agent de portage.

Le repas est composé:

- Une entrée
- Un plat de résistance et son accompagnement
- Un fromage
- Un dessert
- Du pain

Un potage et un laitage pour le soir.

Inscription et facturation

Suite à votre inscription au C.C.A.S, l'agent de portage vous transmettra une fiche d'inscription à lui rendre remplie et signée.

Vous recevrez le mois suivant par la poste la facture totale à régler au Trésor Public.

Les repas sont facturés à 11€30.

Il n'y a pas d'engagement de durée.

Inscription et facturation

Suite à votre inscription au C.C.A.S, l'agent de portage vous transmettra une fiche d'inscription à lui rendre remplie et signée.

Vous recevrez le mois suivant par la poste la facture totale à régler au Trésor Public.

Les repas sont facturés à 11€30.

Il n'y a pas d'engagement de durée.

Inscription et facturation

Suite à votre inscription au C.C.A.S, l'agent de portage vous transmettra une fiche d'inscription à lui rendre remplie et signée.

Vous recevrez le mois suivant par la poste la facture totale à régler au Trésor Public.

Les repas sont facturés à 11€30.

Il n'y a pas d'engagement de durée.



LE SERVICE COMMUNAL DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Renseignements et inscriptions
en Mairie au 02.96.15.44.00
ou auprès du C.C.A.S.
de Trébeurden



LE SERVICE COMMUNAL DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Renseignements et inscriptions
en Mairie au 02.96.15.44.00
ou auprès du C.C.A.S.
de Trébeurden



LE SERVICE COMMUNAL DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Renseignements et inscriptions
en Mairie au 02.96.15.44.00
ou auprès du C.C.A.S.
de Trébeurden



PERMANENCES DU CCAS EN MAIRIE

Assurées par Mme PRAT-LE MOAL, adjointe aux affaires sociales
et Mlle MOUZER, agent responsable du CCAS

- le mardi de 14h à 16h sans rendez-vous
- téléphone 02.96.15.44.00

La remise de dossiers

(APA, Aide Sociale, APL, Logements Sociaux, Banque Alimentaire....)

s'effectue uniquement durant les permanences.



PERMANENCES DU CCAS EN MAIRIE

Assurées par Mme PRAT-LE MOAL, adjointe aux affaires sociales
et Mlle MOUZER, agent responsable du CCAS

- le mardi de 14h à 16h sans rendez-vous
- téléphone 02.96.15.44.00

La remise de dossiers

(APA, Aide Sociale, APL, Logements Sociaux, Banque Alimentaire....)

s'effectue uniquement durant les permanences.



PERMANENCES DU CCAS EN MAIRIE

Assurées par Mme PRAT-LE MOAL, adjointe aux affaires sociales
et Mlle MOUZER, agent responsable du CCAS

- le mardi de 14h à 16h sans rendez-vous
- téléphone 02.96.15.44.00

La remise de dossiers

(APA, Aide Sociale, APL, Logements Sociaux, Banque Alimentaire....)

s'effectue uniquement durant les permanences.